

Académie Inter Musicale de Paris

Association loi 1901 agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



2018 - 2019

édition mai 2018

MUSIQUE

THÉÂTRE

DESSIN-PEINTURE

BANDE DESSINÉE

Inscriptions :
infos p.11
Horaires sur
aimparis.fr



8 écoles
à Paris

*Tous âges, tous niveaux
Cours, stages, formations*

M° Monge (7) (10) Bus : 47 / 67 / 89 / 27 / 21 / 84x
7 rue de l'Épée de Bois - 05°

M° Bastille (1) (5) (8) Bus : 86 / 87 / 69 / 20 / 76 / 91
11 rue Amelot - 11°

M° Voltaire Père Lachaise / Philippe-Auguste / Charonne (2) (3) (9) Bus : 20 / 46 / 56 / 61 / 69 / 76 / 86
16 rue Gerbier - 11°

M° Daumesnil / Dugommier / St Emilion (6) (8) (14) Bus : 64 / 87 / 24 / 29 / 46
8 rue de Wattignies - 12°

M° Place d'Italie / Olympiades (5) (6) (7) (14) Bus : 27 / 47 / 57 / 62 / 64 / 67 / 82 / 83
8 rue Albert Bayet - 13°

M° Plaisance / Pernety (13) Bus : 62 / 58 / 28 / 48 / 95
5 rue Boyer-Barret - 14°

M° Convention / Vaugirard (12) Bus : 39 / 49 / 62 / 70 / 80 / 88 / 89
85 rue de l'Abbé-Groult - 15°

M° Lourmel (8) (T3) Bus : 39 / 42 / 62 / 80 / 88 / PC1
16 villa Frédéric Mistral - 15°

Rentrée 2018-2019

L'Équipe pédagogique, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a cessé d'améliorer la **qualité** des prestations, les professeurs salariés ayant accès à de nombreuses **formations professionnelles et continues** grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP** (site : formation-musicale.org). En musique, les cours sont dispensés par des **professeurs** qui sont aussi des **artistes-concertistes**. En théâtre, les professeurs mènent parallèlement leur carrière d'acteur et de comédien. En arts plastiques, nos professeurs exposent régulièrement leurs oeuvres.

Editorial L'Académie Inter Musicale de Paris a été créée en **1989**. Forte d'une longue expérience, elle ouvre à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **huit écoles** conviviales de **proximité** : les **Académies Musicales**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musique: **jazz, musiques traditionnelles, percussions...** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **théâtre, dessin-peinture, bande dessinée...** Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.

Les **cours** s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.

Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toutes leurs spécificités : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **séniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite.

La **diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.

LES ACADÉMIES MUSICALES d'arrondissements sont **regroupées au sein de la fédération Académie Inter Musicale de Paris (AIMP)**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central délocalisé**.

Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération AIMP, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire**. Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente au CNEA, syndicat d'employeurs de l'économie sociale de la branche de l'animation.

LA VIE DES ACADÉMIES

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreuses **auditions, spectacles ou expositions**, individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.

Lors des **concerts**, les enseignants et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.

Des **stages** ponctuels peuvent être proposés durant les vacances scolaires ou les week-ends.

L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.

Les élèves reçoivent les informations concernant les activités et manifestations culturelles de l'AIMP ; ils y bénéficient de réductions.

Les Académies Musicales sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et plus largement pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles, avant et après les cours une **ambiance sympathique et conviviale**.

Christophe Fontenay, directeur des Académies Musicales.

Sommaire

MUSIQUE	JEUNES ENFANTS (de 1 à 4 ans, puis de 5 ans au CE1)	page 4
	COURS THÉORIQUES (du CE2 aux adultes) : solfège, solfège chanteur, analyse culture musicale, écriture musicale et harmonie jazz	page 5
	INSTRUMENTS (cours individuels)	page 6
	PRATIQUES COLLECTIVES : ensemble, musique de chambre, art lyrique, orchestre, chorales, MAO, atelier jazz, percussion	page 6 page 7 page 7
	atelier musiques actuelles	page 8
Théâtre	ÉVEIL théâtral (enfants de 3 à 6 ans) Théâtre enfants, adolescents ou adultes	page 8 page 8
Bande dessinée	enfants, adolescents ou adultes	page 8
Marionnettes	enfants	page 9
Dessin peinture	ÉVEIL dessin peinture (enfants de 3 à 6 ans) dessin peinture enfants, adolescents ou adultes	page 9 page 9
Calendrier des activités		page 10
Mode de paiement		page 10
Inscriptions		page 11
AIMP - Pôle formation		page 11
Permanences - contacts : où, quand et comment s'inscrire		page 12

JEUNES ENFANTS

Notre pédagogie s'inspire des différentes méthodes actives éprouvées et reconnues. Nos professeurs sont recrutés pour leur formation initiale à l'une ou plusieurs des grandes méthodes telles que Orff, Martenot, Willems, Dalcroze, Montessori, Baschet... La compétence de l'équipe est soutenue au moyen de formations continues dynamiques, non seulement à ces méthodes mais également aux concepts du développement de l'enfant, de la psychomotricité... et de nombreux autres thèmes. (voir notre site : formation-musicale.org). Ainsi, notre choix est de ne pas se limiter à une seule de ces approches musicales mais de s'en nourrir pour s'adapter au plus près à la réalité de chaque enfant et chaque groupe d'enfants.

Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes enfants. Respectant son développement psychoaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :

1. L'**Éveil** au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.
2. Les **apprentissages fondamentaux**, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.

1. Éveil musical des tout-petits

POUPONNIÈRE MUSICALE 30mn / semaine

99 € / trimestre

Dans des activités collectives et à l'écoute de l'autre et parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux, des petits orchestre-histoires qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel mondial (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

1^{ère} année (naiss. jan-sep 2017) Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

2^{ème} année (naiss. 2016) Les parents ne sont en principe là que quelques séances, ce qui prépare la future séparation (le nombre de séance avec les parents est laissé à l'appréciation du professeur, selon les enfants et les groupes)

JARDIN MUSICAL

1^{ère} année = petits de maternelle (naiss. 2015) **40 min/semaine**

120 € / trimestre

L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

2^{ème} année = moyens de maternelle (naiss. 2014) **50 min/semaine**

132 € / trimestre

Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.

INITIATION MUSICALE 1h / semaine

138 € / trimestre

Grands de maternelle (naiss. 2013)

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques le conduisent à intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

TRANSITION de l'éveil au solfège 1h / semaine

138 € / trimestre

Cours préparatoire et cours élémentaire 1^{ère} année (naiss. 2011 et 2012)

Accompagnant de manière douce le passage entre « INITIATION MUSICALE » et « SOLFÈGE-Formation-Musicale », ce cours en petits effectifs permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Dès le début de l'année, le professeur aborde le solfège en associant ludique et sérieux. Tout en restant dans le cadre des pédagogies actives d'éveil musical (basées sur la voix, le corps, l'écoute...), la classe de « TRANSITION de l'éveil au solfège » a pour ambition de former les élèves aux essentiels de la musique : lecture et écriture de notes, battues de mesures, notions simples de théorie musicale... Le professeur dispose d'un riche instrumentarium ; il peut s'appuyer sur les instruments pratiqués par certains enfants en cours individuels et utiliser les morceaux et partitions en cours d'apprentissage, afin de rendre encore plus concret l'interaction entre le solfège et la pratique d'un instrument.

Dans ce cours, des présentations d'instruments sont proposées par de plus grands élèves d'autres classes, pour une meilleure connaissance de l'ensemble des instruments de l'orchestre et pour aider au choix instrumental, lorsqu'il n'est pas encore fait.

Les acquis de l'année aboutissent à la production d'un mini-concert lors d'une audition générale des élèves.

Matériel demandé aux parents : feutre pour tableau effaçable et chiffon - crayon papier et gomme. Certains professeurs pourront demander un cahier et / ou un protège document (lutin) : nous mettons à disposition dans les salles des feuilles avec portées.

COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)

ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES

SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h / semaine

96 € / trimestre

(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1^{ère} année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le professeur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façons homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4^{ème} année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place. Le passage dans le niveau supérieur est automatique ; l'élève pourra s'appuyer sur l'avis du professeur pour demander son redoublement. *Dispenses possibles après la 4^{ème} année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie : orchestre, orchestre des jeunes, musique de chambre, musique d'ensemble, ateliers...*

SOLFÈGE CHANTEUR 1h / semaine

99 € / trimestre

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des oeuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active. *3 années de formation musicale conseillées.*

ÉCRITURE MUSICALE

174 € / trimestre

Durée hebdomadaire du cours selon le nombre de participants : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail. *5 années de formation musicale nécessaires.*

HARMONIE JAZZ 1h / semaine

99 € / trimestre

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations. *3 années de formation musicale et / ou de pratique instrumentale conseillées.*

Cours individuels d'instruments *P*apprentissage instrumental nécessite de jouer tous les jours donc d'avoir l'instrument à la maison.

Musique classique, baroque ou ancienne : piano, guitare, chant lyrique, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trombone, trompette, accordéon chromatique, xylophone, flûte à bec, clavecin, luth, viole de gambe... L'élève étudiera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous, débutants ou confirmés, dès 5 ans à 8 ans selon l'instrument et jusqu'aux adultes.

Il est obligatoire de suivre parallèlement un cours de solfège ou d'éveil musical.

Des **dispenses de solfège** sont possibles à partir de la 6ème année pour les enfants et de la 4ème année de solfège pour les adultes.

Les **demandes de dispenses** doivent être accompagnées : d'un certificat d'inscription (pour des élèves suivant le solfège dans une autre école) ou d'un justificatif du niveau requis (si le niveau a été atteint hors Académie Musicale) ou d'une autorisation du professeur d'instrument pour les autres cas (formulaire à demander au secrétariat).

Musique jazz, rock, variété, musiques du monde... : batterie, piano, guitare acoustique ou électrique, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique, basse électrique, contrebasse, chant, saxophone, percussions... La pédagogie est adaptée à l'instrument et au style choisi, historiquement de transmission essentiellement orale, ou, sur les développements technologiques d'aujourd'hui. Le cours de solfège reste un soutien conseillé. Il peut toutefois dans certains cas et **selon l'instrument**, l'avis du directeur ou du professeur être ou devenir rapidement facultatif.

Tarifs trimestriels selon la durée hebdomadaire conseillée :

(moins de 7 ans uniquement)	20 mn : 174 € / trimestre
(débutant)	30 mn : 252 € / trimestre
(pratique de plus de 30 mn / jour)	40 mn : 330 € / trimestre
(pratique de plus de 60mn / jour)	50 mn : 408 € / trimestre
(pratique intensive)	60 mn : 486 € / trimestre

Différents **cours d'instruments** peuvent vous être proposés **en différentes langues**, les professeurs enseignant dans leur langue maternelle. Ces cours peuvent s'adresser soit à des personnes souhaitant apprendre la musique dans leur langue ou à tous ceux désirant renforcer leur apprentissage de la langue. Pour plus de détails, vous reportez au site de l'AIMP.

Pratiques collectives Elles sont les lieux privilégiés du plaisir des échnages musicaux où les élèves mobilisent leurs capacités de partage et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du "professeur - chef d'orchestre / chef de chœur". Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie.

ENSEMBLE (instrumental ou vocal)

135 € / trimestre

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.

Après deux ou trois années de travail en cours individuel, les élèves d'un même cours d'instrument peuvent avec leur professeur habituel et sous son impulsion, former duos, trios ou quatuors et, chaque semaine, se retrouver pour jouer régulièrement ensemble. Les ensembles que vous pourrez trouver : chant lyrique, saxophone, guitare classique, flûtes, violoncelles...

N'hésitez pas à en parler avec votre professeur.

MUSIQUE DE CHAMBRE

135 € / trimestre

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.

Les groupes sont constitués selon les instruments et les niveaux de chacun. Ce cours réunit des élèves, pratiquant des instruments différents et ayant acquis une petite autonomie technique, qui désirent faire de la musique sous la direction d'un professeur spécialisé.

ENSEMBLE D'ART LYRIQUE

252 € / trimestre

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn / 5 = 75 mn, etc.

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels, ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef ! à 17h les samedis : 14 octobre, 18 novembre, 25 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 5 mai, 26 mai, 9 juin, 16 juin.

ORCHESTRE DES APPRENTIS

96 € / trimestre

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 30 mn / 4 = 40 mn / 5 = 50 mn, etc.

Ce cours s'adresse à tout instrumentiste ayant au moins trois ans de pratique individuelle d'instrument, ayant acquis une autonomie rythmique et désireux de partager la joie de la musique en groupe. Dans le plaisir du jeu et de l'écoute, les apprentis musiciens travaillent et progressent à travers un répertoire varié et adapté au niveau de chacun. Les œuvres peuvent être présentées en audition publique pour le plus grand plaisir de tous.

COMEDIE MUSICALE

96 € / trimestre

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 30 mn / 4 = 40 mn / 5 = 50 mn, etc.

Ce cours s'adresse aux enfants, adolescents ou adultes, regroupés par tranches d'âges. Un temps d'observation de quelques semaines permettra au professeur de connaître ses élèves et d'évaluer leurs capacités pour organiser des groupes homogènes. Ensuite, les participants se retrouveront toute l'année pour progresser dans un projet de comédie musicale adapté à chacun. Chant, jeux scénique et danse font partie intégrante de cet atelier avec pour objectif de présenter le travail accompli en spectacle à la fin de l'année.

ORCHESTRE AMI | Bastille le samedi 13h30-16h, 5 fois par trim (voir site)

132 € / trimestre

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques.

de 13h30 à 16h avec Olivier Miquel les samedis : 14 octobre, 18 novembre, 25 novembre, 2 décembre, 16 décembre, 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 5 mai, 26 mai, 9 juin, 16 juin.

CHORALE / GROUPE VOCAL

enfants

1h / semaine

54 € / trimestre

adultes

1h30 / semaine

78 € / trimestre

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves. Une année de formation musicale conseillée.

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)

174 € / trimestre

Tarif et durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.

Du hip hop au classique, l'ordinateur offre une interaction visuelle et auditive avec l'acte musical qui, avec l'aide de l'enseignant, lui permettra d'appivoiser les mécanismes qui régissent la musique. L'élève viendra au cours muni de son matériel : ordinateur portable, séquenceur (licence de Cubase, Logic, DP, ou Sonar), instruments virtuels (plug-ins de son choix), casque, et si possible clavier USB / MIDI. 2 années de formation musicale conseillées.

ATELIER JAZZ adolescents-adultes 2h / semaine

216 € / trimestre

Les aspects les plus complets, tels que l'harmonie (grilles, gammes, accords...), l'improvisation, l'histoire du jazz (ses grands noms), seront abordés en s'appuyant sur une pratique intensive et collective de votre instrument. Le dernier cours de chaque trimestre peut être remplacé par une Jam Session à une date choisie par le professeur.

2 à 3 années d'instrument conseillées. Harmonie jazz conseillée.

PERCUSSIONS enfants (à partir du CP) / adolescents-adultes 1h / semaine 111 € / trimestre

Cet atelier propose une découverte de différentes percussions provenant d'Afrique de l'ouest, de l'Amérique latine, des Antilles... L'apprentissage commence par des jeux ; les élèves abordent progressivement la technique instrumentale puis un répertoire de rythmes traditionnels. Représentations publiques à la clef !

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK adolescents-adultes 1h / semaine 111 € / trimestre

Des musiques de la bande FM aux standards pop-rock des dernières décennies, cet atelier s'adresse aux élèves autonomes dans leur instrument pour se retrouver chaque semaine dans un groupe animé par un professeur spécialisé.

Tant pour la guitare électrique, la basse, le clavier, la batterie, le chant, les vents ou les cuivres cet atelier très électrique permet à chaque musicien de finaliser l'apprentissage solitaire de son instrument dans une pratique collective en y partageant ses goûts musicaux.

2 à 3 années d'instrument conseillées.

Eveil théâtre

Tous les enfants ont un potentiel théâtre. L'enseignant développe leurs capacités à construire des histoires et à les représenter spontanément. Les cours d'éveil théâtre, à partir de situations simples, aboutissent à un spectacle de fin d'année..

THÉÂTRE DES PETITS 1h / semaine

138 € / trimestre

Petits et moyens de maternelle (naiss. 2014 et 2015)

Dès les premières rencontres, l'exploration et la "récolte" des différents univers imaginaires des enfants et de leur groupe, permettent la création "d'histoires-mosaïques" autour de petits contes, fabulettes, jeux de doigts, histoires improvisées, jeux dramatiques avec figurines et bibelots...

THÉÂTRE DES GRANDS 1h / semaine

138 € / trimestre

Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2013 et 2014)

Ces cours permettent une sensibilisation ludique à l'écoute de soi et de l'autre par la théâtralisation de contes et de scénettes. L'enfant et le groupe s'approprient les univers imaginaires de chacun : expression corporelle, mise en dialogue de "personnages-totem", jeux dramatiques...

Théâtre

enfants (à partir du CE1)	1h30 / semaine	162 € / trimestre
adolescents	2h / semaine	216 € / trimestre
adultes	2h / semaine	216 € / trimestre

À partir de huit ans, des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel.

Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain,

de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage. Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

Bande dessinée (à partir du CP, adolescents ou adultes) **2 h / semaine** **216 € / trimestre**

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médiums et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression. Echanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée.

Dessin Peinture

L'école fournit papier, planche, chevalets, supports pour dessiner. L'élève aura lui, à sa charge, l'achat des autres fournitures. Le professeur donnera une liste en début d'année et pourra éventuellement organiser des achats groupés.

Éveil dessin-peinture

Les jeunes enfants s'initient dans une ambiance ludique au dessin, à la peinture et au collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et de développer leur imaginaire.

DESSIN-PEINTURE PETITS 1h / semaine

138 € / trimestre

Petits et moyens de maternelle (naiss. 2014 et 2015)

Les tout-petits s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels) et à la peinture (gouache). Les sujets ou les artistes abordés sont variés, ceux-ci sont présentés aux enfants à travers des livres et des histoires.

Un accrochage de leurs travaux est réalisé régulièrement au sein de l'école.

DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h / semaine

138 € / trimestre

Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2012 et 2013)

A travers des thèmes ou des artistes, chaque fois différents, les enfants développent ensemble leur pratique du dessin (crayon, fusain), de la peinture (aquarelle, gouache, pastel) sur différents supports et du collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire, leur créativité et leur sens critique.

DESSIN-PEINTURE 2 h / semaine

enfants (à partir du CE1)

216 € / trimestre

adolescents / adultes

216 € / trimestre

Dans une dynamique ludique pour les enfants et une ambiance conviviale pour les plus grands, chaque élève développe sa créativité, son imagination et son sens critique et découvre les multiples facettes des Arts Plastiques. Différentes techniques : crayon, fusain, gouache, pastel, impression, volume... peuvent y être enseignées.

Des thèmes ayant pour tremplin la découverte d'artistes sont proposés afin d'éveiller l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

CALENDRIER des Vacances 2018-2019

Rentrée : lundi 24 septembre 2018 au matin.

Toussaint : samedi 20 octobre 2018 au soir - lundi 5 novembre 2018 au matin.

Noël : samedi 22 décembre 2018 au soir - lundi 7 janvier 2019 au matin.

Février : samedi 23 février 2019 au soir - lundi 11 mars 2019 au matin.

Pâques : samedi 20 avril 2019 au soir - lundi 6 mai 2019 au matin.

Été : samedi 6 juillet 2019 au soir.

Férié fermé : jeudi 30 mai 2019 (Ascension), lundi 10 juin 2019 (Lundi de Pentecôte).

Pont de l'Ascension : fermé les vendredi 31 mai 2019 et samedi 1er juin 2019.

Concert de professeurs, pas de cours :

mardi 8 mai 2019 (fête de la victoire, Journée de solidarité)

MODE DE PAIEMENT

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

Trois trimestres civils

4° trimestre : du lundi 24 septembre au matin au samedi 22 décembre 2018 au soir

1° trimestre : du lundi 7 janvier 2019 au matin au samedi 30 mars 2019 au soir

2° trimestre : du lundi 1er avril 2019 au samedi 6 juillet 2019 au soir

Adhésion annuelle 63€

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : "Académie Musicale". S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent fournira une photo d'identité.

Paiements échelonnés

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les encaissements se font à l'année, au trimestre ou au mois. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

Annulations

L'élève ne s'engage que pour un trimestre et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée par courrier simple** :

pour le 4° trimestre, avant le 6 septembre 2018

pour le 1° trimestre, avant le 10 décembre 2018

pour le 2° trimestre, avant le 11 mars 2019

Un cours manqué n'est pas remboursé :

en cas d'absence ou de maladie d'un professeur, l'Académie fait tout son possible pour prévoir le remplacement du cours ou son remboursement ; toutefois la première annulation de l'année scolaire d'un cours collectif ne donne pas lieu à remboursement. Les éventuelles annulations suivantes sont elles remboursées.

Bienvenue "chèques vacances"

Inscriptions : votre *inscription* pour la prochaine rentrée se déroule en 2

temps : vous effectuez votre inscription **ADMINISTRATIVE** entre le 2 mai et le 7 juillet. Cette inscription **ADMINISTRATIVE** vous permet d'accéder aux inscriptions **PEDAGOGIQUES** : ensuite, vous serez joints par téléphone pour **choisir prioritairement vos HORAIRES**, dans l'ordre de réception et numérotation de votre dossier **ADMINISTRATIF**.

Cette procédure globale d'inscription vous permettra d'éviter les longues files d'attente du mois de septembre.

Sur notre site, et affichées dans les écoles, vous trouverez mi-mai les horaires 2018-2019 de nos cours collectifs et jours de cours selon l'instrument désiré.

Conditions d'annulation, de modification de l'inscription ou de changement d'horaire : aucun chèque, n'est présenté en banque avant le 15 septembre ; **la date limite d'annulation est fixée au 6 septembre**.

Une fois vos horaires validés avec le secrétariat, les demandes de changement seront acceptées jusqu'au 6 septembre, par téléphone ou email.

Si les horaires ne vous convenaient plus et si nous n'arrivions pas à trouver d'autres horaires à votre convenance, nous vous restituerions intégralement tous vos chèques, adhésion et prestations.

Passé le 6 septembre 2018, vous serez engagé pour les cours de septembre à décembre 2018 et nous présenterons le premier chèque des prestations à partir du 15 septembre, ainsi que votre chèque d'adhésion.

Enfin, si vous n'effectuez pas d'inscription avant les vacances d'été, vous serez les bienvenus en septembre, sous réserve de patience, d'horaires et de places à votre convenance.

- à bientôt de vous rencontrer et de vous satisfaire -

AIMP - Pôle formation

Pour nos professeurs, des actions de formation continue sont menées chaque année. Elles valorisent leurs compétences initiales en élargissant leur champ d'action et affinant leur expertise ; elles soudent nos équipes pédagogiques ; elles permettent de répondre aux multiples formes de demandes des élèves, chacun exprimant son histoire musicale, ses goûts, ses envies. Cette mobilisation de tous nous permet de proposer des cours pour de nombreux styles ou disciplines, tous les âges et tous les niveaux.

Pour les élèves salariés, le Pôle Formation, déclaré organisme de formation, peut étudier avec eux les possibilités de **prise en charge** des coûts pédagogiques par leurs employeurs ou pour des formations plus longues **dans le cadre du CIF**.

Pour les entreprises qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales **dans le cadre du Plan de Formation**, le Pôle Formation est à disposition pour envisager de construire des **formations adaptées aux besoins de l'entreprise**.

Contact : **01 45 65 02 22** - visitez notre site : **pole-formation@aimparis.fr**

Permanences - renseignements - d'inscriptions

sans rendez-vous - en dehors vacances et jours fériés

du 14 mai au 7 juillet 2018

M° Monge, 7 rue de l'Épée de Bois - 75005 : **lundi et mardi 17h-17h45 et mercredi 17h-19h30**

M° Bastille, 11 rue Amelot - 75011 : **mardi 17h-19h30 et vendredi 17h-19h**

M° Voltaire, 16 rue Gerbier - 75011 : **lundi 17h-19h30**

M° Daumesnil, 8 rue de Wattignies - 75012 : **mardi 17h-19h et mercredi 17h-19h30**

M° Place d'Italie, 8 rue Albert Bayet - 75013 : **mardi 17h-19h30 et jeudi 17h-19h**

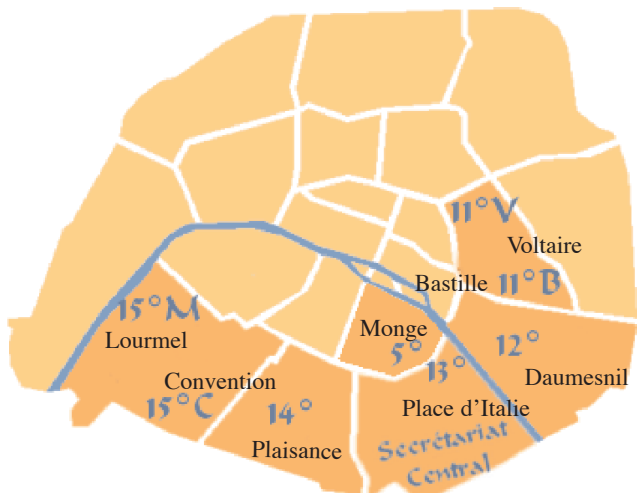
M° Plaisance, 5 rue Boyer-Barret - 75014 : **lundi 17h-19h et jeudi 17h-19h30**

M° Convention, 85 rue de l'Abbé-Groult - 75015 : **lundi 17h-19h30 et mercredi 17h-19h**

M° Lourmel, 16 villa Frédéric Mistral - 75015 : **jeudi 18h-19h30**

Secrétariat central, 1 rue Henri Becque - code 1234 - fond de cours - 75013 : **lundi au samedi 11h30-13h**

après le 7 juillet, consultez notre site aimparis.fr



Vous pouvez réaliser votre inscription pour une Académie Musicale depuis toutes les permanences des Académies Musicales ou directement à celles du secrétariat central.

Secrétariat central :

1 rue Henri Becque
Hall D - BAL 98
75013 Paris

M° Glacière ou Cité Universitaire
T3 Stade Charléty - bus 62

Renseignements : 01 45 65 01 02

du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h
et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h

site : aimparis.fr

Email : musicale@aimparis.fr

Pour la protection de l'environnement, cette brochure a été réalisée sur du papier recyclé.

Merci de ne pas la jeter sur la voie publique.

Coût d'impression de cette documentation : 35ct Merci d'en prendre soin. Documentation imprimée par Copy Fac.

